



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

GRAND DEBAT : CE QUE VEUT LA CFDT RETRAITES DU RHONE.

POUVOIR d'ACHAT

CONSTAT : Les retraités sont exaspérés par les attaques répétées contre leur pouvoir d'achat : hausse de la CSG sans contrepartie (contrairement aux salariés), désindexation de l'évolution des pensions par rapport à l'inflation (hausse forfaitaire de 0,3% appliquée en 2019 et annoncée pour 2020 pour une inflation estimée autour de 2%). Deux mesures qui créeront une perte de pouvoir d'achat d'environ 5%.

REVENDEICATION CFDT

- Compensation de la hausse de la CSG pour **TOUS** les retraités.
- Application de la loi sur l'indexation des retraites en 2019 et 2020 et suppression des mesures dérogatoires (0,3%).

PERTE D'AUTONOMIE

CONSTAT : Les personnes vieillissantes seront de plus en plus nombreuses et de plus en plus âgées à l'avenir : la perte d'autonomie va devenir un enjeu de société. Cela suppose que toute la société y réponde de façon totalement solidaire.

REVENDEICATION CFDT

- Prise en charge universelle de la perte d'autonomie par l'amélioration de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) pour les personnes à domicile.
- Diminution du reste à charge pour les résidents et/ou les familles dans les EHPAD.
- Financement amélioré des EHPAD pour permettre le recrutement de personnel en nombre suffisant, formé et reconnu et contribuer ainsi à la prévention du risque de maltraitance.

Cette prise en charge universelle de la perte d'autonomie doit s'appuyer sur un financement solidaire basé sur l'ensemble des revenus et sur les successions.

COMPLEMENTAIRE SANTE

CONSTAT : pour les retraités, la participation patronale s'arrête lors du départ à la retraite. Et le coût des complémentaires santés s'accroît fortement avec l'âge.

REVENDEICATION CFDT : une mesure d'aide aux retraités leur permettant de payer leur complémentaire santé, sous la forme par exemple d'un crédit d'impôt.

VIE EN EHPAD ET EXPRESSION DES USAGERS

CONSTAT : difficulté de faire vivre les conseils de vie sociale dans les établissements où les personnes sont majoritairement très dépendantes et pour lesquels les gestionnaires ne sont pas toujours mobilisés

REVENDEICATIONS:

- un contrôle sur la mise en place effective de ces conseils (CVS)
- l'intervention de personnes ressources venant en appui aux représentants des résidents et éventuellement des représentants de familles
-

L'ensemble de ces points n'épuise pas les revendications CFDT pour les personnes âgées et les retraités ; elles en sont l'essentiel.